



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
FABIEN GUIMBRETIÈRE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT  
DOMINIQUE BOUSQUENAUD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION CFDT CHIMIE ET ÉNERGIE ET  
STÉPHANE DESTUGUES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION CFDT MÉTALLURGIE ET MINES

**N°04**  
27 FÉVRIER 2023

**NUCLÉAIRE**

## La sûreté, un enjeu clé pour l'acceptabilité sociale

Face à l'urgence climatique, la CFDT revendique la nécessité d'investir dans la sobriété et l'efficacité énergétique, ainsi que dans un mix énergétique décarboné équilibré. A ce titre, le futur mix énergétique décarboné de la France a besoin d'intégrer une part de nucléaire.

**Pour la CFDT, la sûreté nucléaire est une des conditions incontournables de son acceptabilité sociale.** C'est pourquoi la sûreté nucléaire doit être placée au plus haut niveau d'exigence. A rebours de cet impératif, une nouvelle organisation de la sûreté nucléaire a été annoncée par voie de presse, réorganisation qui aurait vocation à intégrer par amendement le projet de loi dit « d'accélération du nucléaire », alors même que la stratégie française énergie-climat qui doit être adoptée d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2024 est en cours d'élaboration.

Au-delà de l'incompréhension des salariés de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), le projet annoncé sans aucune concertation et sans aucun diagnostic préalable n'est pas de nature à maintenir la confiance de la population dans l'énergie nucléaire.

Plusieurs décisions politiques récentes nécessitent plus que jamais une expertise sans faille sur la sûreté nucléaire :

- L'annonce de l'accélération des investissements dans le nouveau nucléaire (6+8 réacteurs EPR2) ;
- L'entretien du parc existant de réacteurs vieillissant, avec l'éventuelle prolongation d'exploitation de certains d'entre eux ;
- Le démantèlement prévu d'autres réacteurs.

Tout changement de l'organisation et de la structuration de la sûreté nucléaire doit faire l'objet d'un véritable dialogue avec les parties prenantes. Il s'agit d'apporter les garanties que les expertises et compétences exercées par les salariés de l'IRSN ne seront pas fragilisées dans cette période cruciale.

**La CFDT appelle à une véritable concertation avant d'envisager tout changement de l'organisation de la sûreté nucléaire. Elle apporte son soutien aux salariés de l'IRSN, qui seront mobilisés à proximité de l'Assemblée nationale, le mardi 28 février à 14h30.**

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

[CFDT.FR](http://CFDT.FR)

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE  
75955 PARIS CEDEX 19